

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Du 27 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 8

Absents : 7

Procuration : 2

Date de convocation : 21/09/2022

Date d'affichage : 04/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Laurence CHEVALIER, Blandine DECAENS, Emilie DOURNEAU, Annie GARCIA, Fabien GIBOURET, Françoise MALLERET, Véronique MILLER,

Absents excusés :

Mélanie CROISY, Patricia DETABLE, Lionel DUVAL

Absents :

Jean-Baptiste ARNOULT, Romain BAILLY, Serge GAUCHOT, Christopher WEISSBERG,

Procurations :

Mélanie CROISY à Emilie DOURNEAU, Patricia DETABLE à Fabien GIBOURET

Secrétaire de séance : Blandine DECAENS

Approbation du Procès-Verbal du 11 août 2022

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE les procès-verbaux du 11 août 2022

AFFAIRE N°1

FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION ESPACE NOUVEAU VILLAGE INNOVANT (ENVI)

Le conseil demande une subvention à la région pour l'étude sur la rénovation du Bourg.

Arrivé de Romain BAILLY à 19h26.

Présents : 9 Absents : 6 procurations : 2

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°2

FINANCES : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Gaz = 179 €

Électricité = 221 €

Télécom = 1597 €

La commune demande les sommes fixées suivant le barème officiel aux différents fournisseurs.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°3

FINANCES ADMINISTRATION : CONTRAT MAITRE NAGEUR

Un contrat doit être établi pour le mois de septembre concernant le maître-nageur.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°4

ADMINISTRATION : CREATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il faut créer deux postes suite à l'avancement de grade de Mme CORNETTE Lydie.

- Adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe 10,5/35
- Adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe 24,5 /35

Vote à l'unanimité.

Cela modifie le tableau des effectifs qui est le suivant :

EFFECTIF	GRADE	QUOTITE HORAIRE
5	Adjoint technique territorial	35h/35
1	Adjoint technique territorial	10h50/35
1	Adjoint territorial d'Animation	24h50/35
1	Adjoint Administratif territorial Principal de 2 ^{ème} classe	35h/35
1	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	35h/35
1	Rédacteur	35h/35
3	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	35h/35
1	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe	24h50/35
1	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	10h50/35

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°5

FINANCES : FIXATION DU PRIX DU CARBURANT DE LA STATION SERVICE

La municipalité propose le changement de la fourchette de marge qui passe de 0.01 € à 0.10 cts au lieu de 0.05 € à 0.10 €.

Vote à l'unanimité.

DIVERS

Casino :

Une rencontre a eu lieu avec le groupe Casino, puis avec le propriétaire des lieux qui est éventuellement vendeur.

Une estimation des domaines doit avoir lieu. La volonté de la mairie est de conserver le magasin SPAR en centre-ville.

Maitre-nageur :

La commune souhaite embaucher un maitre-nageur mais le poste n'existe pas actuellement.

La solution retenue est l'embauche par le Centre Socioculturel de Varzy qui nous le mettra à disposition de mai à septembre via une convention. Une réflexion est à mener sur la période d'ouverture de la piscine.

Eclairage public :

Les horaires d'éclairage public sont modifiés. Ils s'arrêtent à 22h et se rallume le matin à 6h30.

Illumination de Noël :

Pour participer à l'effort de baisse de consommation électrique, les illuminations de Noël seront limitées au centre-ville.

Pont de l'anguillerie :

Celui-ci est en cours de séchage et la fin des travaux est prévu au 30 octobre 2022.

Chemin d'Apis :

Une étude est en cours concernant la création de la nouvelle voirie.

Fibre :

La fibre est opérationnelle. Il faut se renseigner auprès de son fournisseur téléphonique.

Rénovation énergétique :

Primaire

Des retards sont prévisibles à causes des délais de réception des menuiseries allongés.

Maternelle

Les faux plafonds seront réalisés pendant les vacances.

La séance est levée à 21h.